

Compte rendu de séance

Réunion de Bureau

Lundi 3 octobre 2022 à 18H00

Salle de réunion de la communauté de communes

P= présent

Exc = excusé

Abs = absent

Présents

Etienne Rougeaux	P
Virginie Pate	P
Alain Bigueur	P
Paulette Giancatarino	P
Philippe Brochet	P
Sandra Hählen	P
Stéphane Ramaux	P
Jean Marie Truchot	Exc
Jean Baptiste Chevanne	P
Christian Vuillet	P
Jean Théry	P

Pour avis technique

Rémi Gauthier	Exc
Noémie PONCET	P
Thomas MILLET	P
Amélie JAQUET	P
Dominique MOREL	P

Objet de la réunion

- Présentation des nouveaux collaborateurs
- Politique économie
- Aide à l'immobilier
- Avenant aux marchés d'assainissement et d'eau
- Questions diverses

1. Présentation du nouvel organigramme et des nouveaux collaborateurs

Les différentes réunions pour l'élaboration du projet d'administration ont mis en évidence un besoin de restructuration des services à tous les niveaux de l'organigramme et notamment sur les services suivants :

- Personnels mutualisés ;
- Service Enfance ;
- Service Culture ;
- Service Administration générale.

Il vous est proposé de répartir l'intégralité des services en 3 pôles principaux, placés sous l'autorité du DGS. Les agents mutualisés sont désormais rattachés au service dont dépendent leur activité.

- A. Pôle Finances RH et Patrimoine
- B. Pôle aménagement du territoire et services techniques
- C. Pôle enfance culture Jeunesse éducation

A. Pôle Finances RH et Patrimoine

Service existant, changement de nom, création service marchés publics et Mission budgets et informatique.

Rattachement des agents d'entretien mutualisés, des agences postales et des secrétaires de mairie.

B. Pôle aménagement du territoire et services techniques

Création du pôle dont le DGS est responsable. 2 services (ADT et STEA).

Rattachement des agents techniques ateliers municipaux.

C. Pôle enfance culture Jeunesse éducation

Création du pôle et fusion culture enfance jeunesse. Recrutement d'un directeur de pôle, Dominique MOREL, qui s'est présenté en séance et d'un responsable de service culture et médiathèque, Amélie JAQUET, également présentée ce jour.

Pré configuration des 2 futurs groupes scolaires et rattachement des ATSEM mutualisées.

2. Politique économie

A. Batifranc

Batifranc est une Société d'Economie Mixte créée à l'initiative du Conseil Régional. Elle a pour mission de contribuer à l'aménagement du territoire par le financement de l'immobilier des PME (crédit-bail et location). Ces solutions permettent de libérer de la trésorerie pour les entreprises. Batifranc propose l'ouverture de son capital à de nouveaux EPCI par le rachat de parts à la Région. Le prix de la part est proposé à 32€ avec un minimum d'achat de 100 actions.

Il apparaît important de disposer d'outils complémentaires pour le développement économique et d'avoir un regard sur les actions menées par la Région dans ce domaine.

Le bureau décide de s'aligner sur la CC Haut Jura St Claude en participant à hauteur de 250 actions, soit 8 000€.

B. Made in Jura

Made in Jura, association indépendante et apolitique, fédère 350 entreprises de toutes tailles et de tout secteur d'activité. Elle facilite le réseautage et travaille sur la notion de marque employeur, d'attractivité du territoire et des savoir-faire jurassiens.

L'association souhaite créer un partenariat avec les EPCI et propose des prestations ouvertes aux collectivités. Après plusieurs rencontres et plusieurs propositions, 3 prestations ont été retenues pour un total de 8 000€ HT par an :

- Accès au réseau, aux ressources et savoir-faire Made in Jura – 3000€ ;
- Présence sur le nouveau site web Made in Jura (une page dédiée avec liens vers le site, ...) – 2000€ ;
- Utilisation du logo Made in Jura : 3000€.

Plusieurs élus s'interrogent quant à l'utilité et l'intérêt de ces prestations (un soutien financier plutôt que des prestations paraîtrait plus cohérent avec notre politique économique). De plus, un partenariat aurait vraiment du sens si plusieurs collectivités participent également. Le bureau propose de reprendre contact avec l'association afin de connaître le positionnement des autres collectivités.

C. Plateforme RH

La CCVA travaille depuis le début de la GPECT en 2016 avec la Plateforme RH, groupement des 3 consulaires en matière de ressources humaines.

La convention pluriannuelle est arrivée à terme en juin dernier. Depuis, plusieurs rencontres et discussions ont été menées afin de redéfinir les missions qui ont évidemment évoluées.

Il a été convenu d'établir une convention à hauteur de 2€ par habitant, soit 18 000€ par an avec les missions suivantes :

- Suivi du projet de GPECT lors de RDV mensuels ;
- Veille juridique et RH pour nos différents outils (newsletters notamment) ;
- Mise à disposition d'outils numériques ;
- Animation de soirées de l'entreprises (3 par an) ;
- Prestations d'accompagnement pour les entreprises (ex : accompagnement au recrutement, conseil RH, ...). Prestation prise en charge totalement par la convention. Une communication sera effectuée pour informer les entreprises ;
- Proposition d'actions emplois organisées par les consulaires et promotions des actions et des offres d'emplois de la CCVA à l'extérieur du territoire (ex : Jura recrute, ...) ;

Le bureau valide à l'unanimité ce projet de convention.

3. Examen de demande de subvention d'aide à l'immobilier

Dirigeant	Communes	Projet	Travaux prévus	Montant projet HT	Montant de l'aide possible
Véronique MICHELLAND	Souvans	Création d'une chambre d'hôte	Création sanitaires, peintures + sols	18 353,25 €	3 000,00 €

La Vice-présidente à l'économie fait part d'une demande de subvention de Mme Michelland Véronique, pour la création d'une chambre d'hôte sur Souvans. Le projet s'inscrit bien dans les caractéristiques qui permettent l'octroi d'une subvention, plafonnée à 3000 €. Les enveloppes budgétaires 2022 relatifs aux aides permettent encore d'octroyer des aides.

Le bureau valide à l'unanimité l'aide sollicitée.

4. Avenant au marché d'assainissement et d'eau

Le Vice-président en charge de la compétence eau et assainissement présente les éléments suivants :

Construction de la station d'épuration intercommunale de Montbarrey, bassins de stockage et réseaux de transfert de la Vieille Loye et Ounans et travaux d'eau potable - LOT 2 : Station (Contrat n° 2021-01-TX).

Objet de l'avenant : pour tenir compte de difficultés de livraisons de fournitures, conséquences de la crise COVID, il est proposé de prolonger le délai d'exécution des travaux de 3 semaines, passant de 14,75 à 15,5 mois, soit une durée d'exécution du marché public passant de 21 mois (+24 mois d'observation complémentaire) à 21,75 mois (+24 mois d'observation complémentaire).

Le bureau valide à l'unanimité l'avenant proposé.

5. Divers

Point budgétaire assainissement

Stéphane Ramaux expose qu'il a été présenté au conseil d'exploitation une mise à jour du PPI eau et assainissement entraînant une augmentation de 1M€ HT sur les projets lancés. Le conseil a validé le gel des futurs travaux à lancer en attendant d'y voir plus clair sur le coût des matériaux et les possibilités de financement.

Point fermeture du camping du Domaine de Chalain

Sandra Hählen, en tant que conseillère départementale, tient à expliquer en séance l'amalgame qui est fait entre fermeture du camping et fermeture du lac de Chalain. Elle rappelle que le lac sera toujours accessible au public, peu importe la plage, seul le camping du domaine, qui forme un petit village saisonnier à lui seul, et qui de par son exploitation, a une incidence sur l'eutrophisation du lac, sera définitivement fermé.

Point SMDL

Christian VUILLET expose que le comité syndical du SMDL a eu lieu pour la première fois depuis longtemps en dehors de l'agglomération de Dole. Il s'est tenu dans les locaux de la CCVA le lundi 26 septembre 2022.

Il rappelle les actions entreprises ou à entreprendre sur le secteur du Val d'Amour :

- Restauration des 3 affluents de la Loue (Larine, Biche, Clairvans) ;
- Actions sur zones pilotes Basse Loue ;
- Etude entretien de la cuissance entre La Ferté et la zone de confluence avec la Loue ;
- Travaux sur la Clauge :
 - Tranche 1 : Fourg – Arc et Senans (terminé) ;
 - Tranche 2 : Arc et Senans – Santans (en cours) ;
 - Tranche 3 : Santans - confluence Loue (2023).

Calendrier

Il est rappelé aux membres du bureau que 2 conseils communautaires auront lieu d'ici la fin de l'année (début novembre et fin décembre) ainsi qu'une Conférence des Maires et une CLECT.

La séance est levée à 20h30

Le Président

Etienne Rougeaux